



Observatoire européen des
drogues et des toxicomanies



Organisation des
États Américains



COMMUNIQUÉ de l'agence sur les drogues de l'UE à Lisbonne

DEVELOPPEMENT DES RÉSEAUX D'INFORMATION SUR LES DROGUES

L'OEDT et la CICAD-OEA lancent un manuel conjoint sur la création d'observatoires nationaux des drogues

(18.10.2010, LISBONNE et MONTEVIDEO) L'**Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT)** et la **Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD)** de l'**Organisation des États américains (OEA)** lancent aujourd'hui à **Montevideo** un manuel conjoint sur la **Création d'un observatoire national des drogues**. Ce manuel sera diffusé au cours de la cinquième réunion ibéro-américaine des observatoires nationaux des drogues, qui se tient cette semaine dans la capitale uruguayenne (du 18 au 22 octobre).

L'**OEDT** collabore avec la **CICAD** au titre d'un protocole d'accord signé en 2000 ⁽¹⁾. L'appui à la mise en place d'observatoires nationaux des drogues et de réseaux d'information sur les drogues constitue un volet important de ce partenariat.

Depuis l'adoption des conventions des Nations unies sur les drogues ⁽²⁾, les pays signataires sont tenus de faire régulièrement rapport sur leur situation nationale en matière de drogues, ainsi que sur les mesures mises en œuvre dans ce domaine. Par ailleurs, des organisations internationales et régionales élaborent, sur la base d'objectifs définis, des plans d'action qui reposent de plus en plus sur des données fiables, factuelles et de qualité. Les observatoires nationaux des drogues jouent un rôle clé dans la collecte de données de ce type, qui contribuent à alimenter le débat sur les stratégies antidrogue.

Au cours des deux dernières décennies, l'**OEDT** a créé une trentaine d'observatoires nationaux des drogues ou «points focaux nationaux» à travers l'Europe, lesquels forment le Réseau européen d'information sur les drogues et les toxicomanies (Reitox) ⁽³⁾. Pour sa part, la CICAD-OEA a soutenu ses États membres dans la création et la consolidation de structures similaires en Amérique latine.

Basé sur l'expérience des deux organisations dans leurs zones géographiques respectives, le manuel présenté aujourd'hui constitue un guide pratique pertinent pour toutes les régions du monde et adaptable à un large éventail de cadres nationaux et institutionnels. Il est complété par une «boîte à outils» en ligne qui garantira l'échange continu d'expériences et de bonnes pratiques.

«Au cours des deux dernières décennies, des observatoires nationaux des drogues ont été créés des deux côtés de l'Atlantique, et ce manuel transcrit les enseignements tirés de ce processus», indique le **directeur de l'OEDT, Wolfgang Götz**. «Du côté européen, le manuel nous apporte un outil efficace de formation pour soutenir la création future d'observatoires au-delà des frontières de l'UE».

La valeur du manuel a été soulignée par les plus proches voisins de l'Europe la semaine dernière, lors d'un séminaire OEDT–Commission européenne organisé dans le contexte de la politique européenne de voisinage (PEV) ⁽⁴⁾.

«La stratégie hémisphérique sur les drogues, que la CICAD–OEA a adoptée cette année, annonce une nouvelle étape dans la coopération régionale sur le problème des drogues», ajoute **James Mack**, secrétaire exécutif de la CICAD. «Dans le passé, trop de décisions liées à la politique publique en matière de drogues ont été basées sur

de “bonnes intentions”. Cette stratégie donne du poids aux observatoires nationaux des drogues, qui fournissent désormais les éléments scientifiques sur lesquels doit nécessairement être fondée toute politique antidrogue. Notre expérience de la création de ces structures, qui sont au cœur de notre système de contrôle, est reflétée dans le manuel».

La réunion qui se tient cette semaine à Montevideo est organisée en coopération avec le plan national espagnol sur les drogues et financée par le ministère espagnol des affaires étrangères — par le biais de son agence de coopération internationale (AECID) — et le Département d'État des Etats-Unis. Les représentants des observatoires ibéro-américains des drogues qui participent à la manifestation travailleront en séances plénières et dans le cadre d'ateliers sur les concepts et les outils méthodologiques présentés dans le manuel.

Création d'un observatoire national des drogues: manuel conjoint

Le manuel est actuellement disponible en espagnol, en anglais et en français

<http://www.emcdda.europa.eu/publications/joint/ndo-handbook>

D'autres versions linguistiques sont prévues pour 2010 et 2011 (provisoirement en arabe, croate, italien, russe et turc).

Notes:

(¹) Pour plus d'informations, voir: www.emcdda.europa.eu/about/partners/cicad

(²) Voir la rubrique «Treaties» à l'adresse: <http://www.unodc.org/unodc/index.html> — Convention unique sur les stupéfiants (1961); Convention sur les substances psychotropes (1971); Convention des Nations unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes (1988).

(³) <http://www.emcdda.europa.eu/about/partners/reitox-network>

(⁴) Voir le communiqué n° 6/2010 à l'adresse: <http://www.emcdda.europa.eu/about/press/news-releases>